

L'AFRIQUE SUB-SAHARIENNE FACE A TRUMP 2.0

L'Afrique et plus encore l'Afrique Sub-saharienne, n'est que rarement mentionnée par Donald Trump, à l'exception de quelques pays parmi lesquels figure l'Afrique du Sud. Le continent n'était pas ciblé spécifiquement par les premières mesures de politique commerciale prises par la nouvelle administration américaine, mais pourrait être affecté par les droits de douane réciproques annoncés début avril ou la possible remise en cause de l'*African Growth and Opportunity Act*. Cette loi facilite l'accès au marché américain. La suspension des aides financières, en particulier l'interruption de l'activité d'USAID, aura par ailleurs des conséquences directes pour la zone. Enfin, certaines économies pourraient subir les conséquences indirectes des décisions de politique économique du Président américain pour son deuxième mandat (Trump 2.0), via notamment l'évolution de la demande étrangère, des taux d'intérêt ou des prix des matières premières. Si l'Angola ou le Nigéria souffriraient d'un tassement des cours du pétrole, les producteurs d'or (Ghana, Afrique du Sud ou Tanzanie) pourraient tirer profit des cours élevés de l'once, soutenus par le climat d'incertitude économique.

Même s'il est attendu limité, l'impact des mesures de Trump 2.0 sur l'Afrique subsaharienne, direct ou indirect, fait peser un risque sur l'activité des filiales des entreprises françaises implantées dans la région. Celles se situant en Afrique du Sud (environ 460) pourraient être particulièrement exposées.

Les conséquences directes des mesures de politique commerciale sont globalement limitées mais concentrées sur certains pays et secteurs

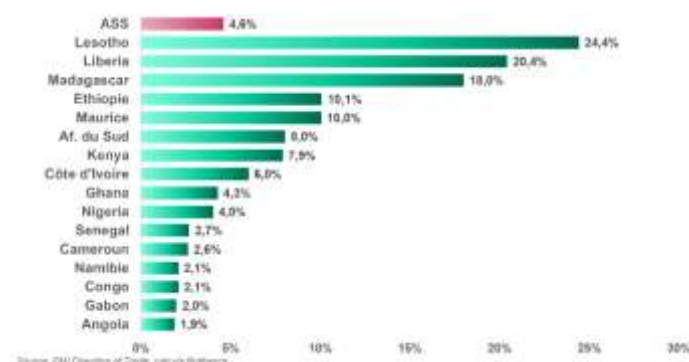
Les pays d'Afrique sub-saharienne (ASS) ne sont pas au cœur de la cible des mesures de restriction aux importations de D. Trump.

Les premières annonces de politique commerciale du Président Trump depuis son investiture le 20 janvier 2025 visaient prioritairement les pays avec lesquels les Etats-Unis enregistrent des déficits commerciaux élevés (Chine, Mexique, Canada et Union européenne - UE en particulier). En 2024, le déficit commercial en biens des États-Unis vis-à-vis de l'Afrique Sub-saharienne s'établit à environ -12 Md\$, soit à peine 1 % du déficit vis-à-vis du monde. Parmi les pays d'ASS, c'est avec **l'Afrique du Sud** que le déséquilibre commercial américain est le plus marqué. Il est de l'ordre de -9 Md\$, soit les trois quarts du déficit total de la zone. Il est toutefois bien inférieur à celui vis-à-vis de la Chine (- 319 Md\$), du Mexique (-176 Md\$) ou encore du Canada (-74 Md\$).

Les conséquences directes de mesures tarifaires resteraient en moyenne limitées pour l'ASS, en raison du poids relativement faible du marché américain dans ses exportations (4,6% en moyenne sur la période 2018-23). Ce poids est cependant inégalement réparti, entre les pays mais aussi les secteurs. Le **Lesotho**, qui exporte près du quart de ses biens (textiles surtout) vers les Etats-Unis, et le **Liberia**, plus de 20% (caoutchouc essentiellement), sont par exemple bien plus exposés que la moyenne. **Madagascar**, **l'Ethiopie** et **Maurice** exportent également

une part significative de leurs produits vers les États-Unis. Mais pour la très grande majorité des pays, les Etats-Unis pèsent moins de 5 % des exportations totales (cf. graphique 1).

Graphique n°1 - Poids de Etats-Unis dans les exportations totales du pays (% , moyenne 2018-2023)



L'imposition d'une taxe de 25% sur l'acier et l'aluminium, effective depuis le 12 mars, risque toutefois d'accentuer les difficultés du secteur sidérurgique en **Afrique du Sud**, bien que les Etats-Unis ne soient destinataires que d'environ 6 % (moyenne 2018-23) des exportations de ces produits. Début janvier 2025 (avant l'investiture de D. Trump), ArcelorMittal avait en effet annoncé la fermeture de deux sites sud-africains, face à la dégradation des conditions du marché local et international. Le **Mozambique**, producteur d'aluminium, semble moins vulnérable dans la mesure où sa production est destinée essentiellement aux marchés asiatiques, européens et africains, même si la concurrence peut s'y retrouver exacerbée du fait de la relative fermeture du marché américain.

¹ A noter que le solde commercial bilatéral entre deux pays / zones peut varier selon les sources, en raison de méthodologies différentes

(comptage selon le pays de provenance ou pays d'origine, traitement du coût du transport, etc.)



Les pays africains n'échapperont pas aux droits de douane « réciproques »

Les conséquences pour l'Afrique Sub-saharienne de la politique commerciale américaine, encore modérées au premier trimestre, devraient augmenter pour certaines économies avec les droits de douane « réciproques » annoncés début avril par les Etats-Unis. Plus de 40 pays de la zone se sont vu imposer des mesures tarifaires, de 10% pour la majorité d'entre eux mais jusqu'à 50% pour le **Lesotho**. Parmi les pays les plus taxés figurent notamment **Madagascar** (47%), **Maurice** (40%), **l'Angola** (32%), **l'Afrique du Sud** (30%) ou la **Côte d'Ivoire** (21%). Dans ces pays, les secteurs agricole (Côte d'Ivoire, Madagascar), du textile (Lesotho, Maurice) et de l'automobile (Afrique du Sud), les plus exposés au marché américain, devraient être les plus pénalisés. L'Angola serait plus préservée, exportant du pétrole, exclu du champ de ces mesures.

La remise en cause de l'African Growth and Opportunity Act (AGOA) serait plus préjudiciable, en particulier pour l'Afrique du Sud

L'[AGOA](#), adopté en 2000, vise à soutenir la croissance et le développement des pays africains en exemptant certains produits de toute restriction (tarifs douaniers, quotas) pour l'accès au marché américain. En 2024, 32 pays étaient éligibles, sur la base de critères relatifs notamment aux droits de l'homme, ou à la lutte contre la corruption. Le renouvellement de l'AGOA, qui expirera en septembre 2025 et doit être acté par le Congrès à majorité républicaine, est incertain. **L'Afrique du Sud** et le **Nigéria** sont les deux principaux bénéficiaires de l'Accord (plus de 60% de la valeur des exportations en moyenne entre 2015 et 2024). La vulnérabilité du Nigéria, qui exporte quasi exclusivement des hydrocarbures dans ce cadre, s'est nettement réduite avec la diversification de ses marchés d'exportation vers l'Asie et le développement de ses capacités locales de raffinage grâce à mise en service d'une nouvelle unité (Dangote) en 2023.

La situation de l'Afrique du Sud est plus délicate. L'administration américaine a clairement évoqué la possibilité du non-renouvellement de l'AGOA en sa faveur, en réaction à la promulgation par le Président Ramaphosa d'une [loi de réforme foncière jugée discriminatoire à l'égard de la population blanche](#). En 2023, environ un-quart du total des exportations sud-africaines vers les Etats-Unis bénéficiaient des dispositions de l'AGOA, en premier lieu les ventes de véhicules automobiles (14% du total des exportations du pays). Sept constructeurs automobiles sont implantés en Afrique du Sud² et Stellantis doit débuter en 2025 la construction d'une usine³ pour assembler des voitures destinées aux marchés du Moyen-Orient et d'Afrique. La perte de l'accès privilégié au marché américain aurait d'importantes conséquences non seulement sur les fabricants de véhicules, mais aussi sur les sous-traitants du secteur.

La suppression de l'aide financière américaine pénalisera de nombreux pays d'Afrique Sub-saharienne

La disparition des aides financières américaines fragilisera la situation économique et sociale de nombreux pays africains

Après avoir annoncé la suspension pour 90 jours de l'aide de l'*United States Agency for International Development* (USAID), l'administration Trump a confirmé très rapidement la baisse massive des financements à l'étranger.

L'ASS, deuxième zone bénéficiaire de l'aide américaine après l'Europe (pour l'Ukraine essentiellement), a reçu en 2023 plus de 16 Md\$ (près du 1/4 du total), dont plus de 73 % via USAID, principal organisme visé par la suppression des financements. Les sommes les plus élevées ont été versées à **l'Ethiopie** (1,7 Md\$), à la **Somalie** (1,2 Md\$) et au **Nigéria** (1 Md\$). Si ces fonds ne représentent que 1% du PIB de l'Ethiopie ou 0,3% de celui du Nigéria, ils sont essentiels pour des Etats comme la **Somalie** ou le **Soudan du Sud** pour lesquels ils représentent 11% du PIB en 2023.

Les aides financières américaines en ASS étaient concentrées dans les secteurs de l'aide humanitaire (40% des versements en 2024) et de la santé (37%) mais bénéficiaient également à l'agriculture (semences, engrais). Même si l'aide alimentaire d'urgence est maintenue, l'interruption du versement des autres fonds risque d'accentuer des situations humanitaires, sécuritaires et sociales déjà dégradées. Le **Mali**, le **Niger** et le **Burkina Faso** sont à ce titre particulièrement vulnérables.

Le soutien financier américain bénéficiait aussi à des programmes en faveur des PME ou de l'éducation mais aussi de développement d'infrastructures, tel que « *Power Africa* ». Lancée en 2013 pour développer le secteur énergétique avec le soutien d'USAID, l'initiative devrait être nettement revue à la baisse, seuls les projets impliquant des entreprises américaines étant maintenus mais confiés à un autre organisme. Son interruption pourrait ralentir voire [remettre en cause des projets en particulier en Côte d'Ivoire ou au Sénégal](#). Dans le secteur des transports, les incertitudes portent sur le « couloir de Lobito », projet ferroviaire reliant la RDC à l'Angola co-financé par les Etats-Unis et l'UE et pour lequel l'ex-président J. Biden avait annoncé une enveloppe supplémentaire de 600 M\$ lors d'un déplacement en Angola fin 2024.

Les conséquences seraient également budgétaires, les Etats pouvant être contraints de financer, totalement ou partiellement, des programmes sur leurs propres ressources. Les **risques de dégradation des finances publiques** s'accroîtraient pour des économies dont la situation budgétaire est déjà fragile, comme le **Ghana** ou le **Sénégal**.

² BMW, Mercedes-Benz, Volkswagen, Isuzu, Nissan, Toyota et Ford

³ [Stellantis va démarrer la construction de son usine en Afrique du Sud - Team France Export](#)



Le financement des institutions financières multilatérales de développement pourrait être remis en question

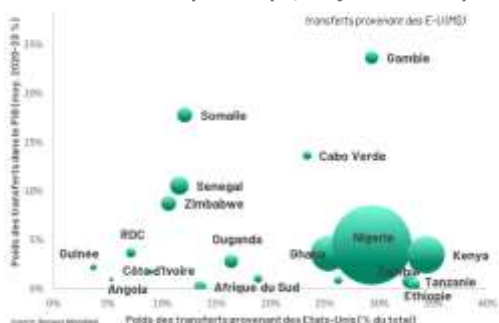
Au-delà de l'aide directe, la participation financière des États-Unis aux organisations multilatérales doit être réexaminée. Leur attribution pourrait être revue par le gouvernement américain, notamment ceux en faveur du climat. Cela concerne notamment la Banque mondiale (BM, dont les États-Unis sont les 1^{er} contributeurs) ou la Banque africaine de développement (BAD), qui interviennent massivement en ASS. En 2024, 40% des engagements de la BM⁴ étaient destinés à l'ASS, en particulier à l'**Ethiopie**, au **Nigéria**, à la **Tanzanie** ou au **Kenya**. Ces fonds multilatéraux sont essentiels pour financer des projets, mais aussi attirer des financements, y compris privés, dans les pays.

Immigration et transferts d'expatriés : quelques pays, comme le Nigéria, pourraient être pénalisés

La politique en matière d'immigration de l'administration Trump pourrait avoir des conséquences sur les transferts des travailleurs expatriés (« *remittances* ») vers leur pays d'origine. Seuls 3% des immigrants illégaux que le gouvernement américain menace de renvoyer dans leur pays seraient d'origine africaine⁵ (68% d'origine mexicaine et d'Amérique centrale). Toutefois, des mesures touchant plus largement les travailleurs immigrés aux États-Unis et/ou un ralentissement de l'activité américaine consécutif aux politiques Trump 2.0⁶, pourraient réduire les flux financiers provenant des transferts des employés originaires d'ASS vers leur famille. A ce titre, le **Nigéria**, le **Kenya** et le **Ghana** reçoivent les montants de « *remittances* » les plus élevés en provenance des États-Unis (plus de 5,7 Md\$ pour le Nigéria, représentant 30% des transferts d'expatriés nigériens).

Les sommes transférées par les employés expatriés aux États-Unis au **Liberia**, en **Somalie**, à **Cabo Verde** ou au **Sénégal** sont moins élevées, mais pèsent plus de 10% de leur PIB (cf. graphique n°2). Leur tarissement pourrait peser sur les revenus, donc la consommation et la croissance de ces pays.

Graphique n°2 - Poids des Etats-Unis et dans le PIB des transferts d'expatriés (% , moy. 2018-2023)



Les décisions américaines pourraient aussi avoir des conséquences indirectes sur les économies africaines, via les canaux macroéconomiques

Un impact potentiellement négatif des mesures sur la demande étrangère adressée aux pays africains

Face aux incertitudes géopolitiques et à la multiplication des restrictions aux échanges, la demande devrait rester peu dynamique de la part des principaux marchés partenaires d'ASS, la Chine et l'UE, qui représentent chacun de l'ordre de 15% des exportations de la zone (en moyenne entre 2018 et 2023). Mais la dépendance à l'égard de la Chine est nettement plus élevée pour l'**Angola** (55%) ou le **Congo** (53%) et l'UE représente plus de 15% des exportations du **Nigeria**, de la **Côte d'Ivoire**, du **Gabon** ou de l'**Afrique du Sud**. Ces pays sont ainsi davantage exposés à la faiblesse de la demande de ces marchés.

Certains pays d'ASS, exposés aux évolutions des cours des matières premières, pourraient en tirer parti.

Les pays d'ASS sont aussi exposés à l'évolution des prix du pétrole, qui devraient être plutôt orientés à la baisse en 2025. Selon la BM⁷, le cours du Brent se situerait autour de 72 \$/bl en 2025 (81 \$/bl en 2024). Les producteurs de pétrole (**Nigéria**, **Angola**, pays d'**Afrique centrale**) ne pourront pas compter sur une progression de leurs recettes d'exportation, d'autant qu'ils sont pour la plupart confrontés à des difficultés de production. A l'inverse, la modération des prix de l'énergie devrait favoriser le ralentissement de l'inflation pour les importateurs nets de pétrole, majoritaires dans la zone. Les cours des métaux/minerais devraient également être globalement peu porteurs en 2025, en particulier le minerai de fer (difficultés du secteur immobilier chinois), pénalisant en particulier l'**Afrique du Sud**, 1^{er} producteur de la zone. En revanche, les fortes incertitudes de l'environnement économique et politique mondial favorisent l'achat d'or, propulsant son cours à un niveau historique de 2 800 \$/once en février 2025. Plusieurs producteurs africains, en particulier le **Ghana**, la **Guinée**, l'**Afrique du Sud**, le **Burkina Faso**, le **Mali** ou la **Tanzanie** devraient en profiter.

L'évolution des taux d'intérêt américains ne sera pas neutre pour les pays d'ASS

Après l'arrivée de Donald Trump à la maison blanche, l'USD s'est apprécié face à la majorité des devises et les risques inflationnistes de sa politique ont conduit à des questionnements sur le rythme et l'ampleur de la baisse des taux de la FED. Après quelques semaines, le cours de l'USD donne des signes d'affaiblissement et des doutes apparaissent sur la croissance aux États-Unis. L'évolution des taux reste donc incertaine, mais le consensus est plutôt en faveur d'une baisse moins rapide que prévu en 2025.

⁴ International Bank for Reconstruction and Development (IBRD) et International Development Association (IDA)

⁵ [The Unauthorized Immigrant Population Expands amid... | migrationpolicy.org](https://www.migrationpolicy.org/article/the-unauthorized-immigrant-population-expands-amid-migration-policy/)

⁶ Certaines mesures du programme de D. Trump auraient un effet négatif sur la croissance américaine (Cf [Trump 2.0 – A quoi les entreprises françaises doivent-elles s'attendre ?](#)).

⁷ Global outlook janv 2025



Les politiques monétaires de certains pays d'ASS pourraient être contraintes par les taux américains

Si les taux américains restaient relativement élevés, certaines banques centrales africaines pourraient être contraintes de reporter l'assouplissement de leur propre politique monétaire pour éviter une accentuation des écarts de taux susceptible de provoquer des sorties de capitaux et la dépréciation de leur monnaie. Cela pourrait être le cas en particulier en **Afrique du Sud**, dont le niveau de développement des marchés financiers attire davantage d'investisseurs étrangers. D'autres économies, dont les situations extérieures sont dégradées, pourraient également interrompre leurs baisses de taux, comme le **Ghana** ou le **Kenya**. Ces conditions financières restrictives pèseraient sur les investissements, donc la croissance de ces économies. A l'inverse, les Banques Centrales des Etats d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et d'Afrique Centrale (BCEAC), qui gèrent la politique monétaire de 14 **pays de la zone Franc**, sont plus sensibles à l'évolution des taux en zone Euro. A ce titre, la baisse du taux de la BCE pourrait être un atout pour les pays utilisant le F CFA. Toutefois, la majorité des pays sont moins sensibles aux écarts de taux avec les pays avancés qu'à l'évolution de leur inflation, qui tend à ralentir (baisse des prix de l'énergie et agricoles), favorisant le desserrement des politiques monétaires et la croissance.

Des conséquences potentielles sur le service de la dette et les conditions de financement

Les taux d'intérêt élevés pèsent sur les dépenses de l'Etat consacrées au service de la dette, surtout pour les pays fortement endettés (**Ghana, Zambie, Kenya, Angola, Sénégal**), dont les soldes budgétaires sont déjà dégradés.

La hausse observée des taux longs américains (rendements sur les titres obligataires) pourrait en outre avoir des répercussions sur les rendements obligataires des pays

africains et renchérir leur coût de (re)financement. Bien que les pays d'ASS soient globalement moins exposés que les pays d'autres zones (Amérique latine, Asie en particulier), les Etats, pour lesquels la part de dette extérieure de marché est élevée, sont vulnérables (notamment **Kenya, Ghana** ou, dans une moindre mesure, **Nigéria** qui font déjà face à des tensions sur les liquidités). L'absence d'amélioration des conditions de marché pourrait également empêcher certains Etats d'émettre des Eurobonds en 2025 comme ils l'avaient prévu (**Angola**).

Finalement, l'ASS apparaît moins exposée aux décisions politiques de la nouvelle administration américaine que d'autres zones émergentes (Amérique Latine, Asie émergente notamment), **mais certaines économies pourraient néanmoins en souffrir.**

L'Afrique du Sud apparaît particulièrement exposée, d'autant qu'elle est expressément visée par D. Trump. La reprise de la croissance qui se profilait dans le pays (+1,5% en 2025 après +0,8% en 2024 selon le FMI) pourrait être compromise par les conséquences de l'ère Trump 2.0. Le pays est celui de la zone qui accueille le plus grand nombre d'entreprises françaises : plus de 460 filiales françaises étaient implantées en 2022. Les pays d'Afrique de l'Ouest, qui accueillent également un nombre significatif de sociétés françaises (**Côte d'Ivoire, Sénégal** surtout) ne seraient **pas totalement** préservés. Parmi les autres pays exposés figurent le **Lesotho, Madagascar, Maurice** (visés par des droits de douane « réciproques » élevés), **l'Ethiopie** (suspension des aides) et, plus indirectement, le **Kenya** ou le **Ghana**. L'ampleur des conséquences reste cependant difficile à évaluer avec précision compte tenu des incertitudes sur la mise en œuvre effective de certaines mesures par l'administration Trump 2.0 ou la pérennité d'autres, ainsi que les réactions des marchés.

Anne-Sophie Fèvre as.fevre@bpifrance.fr

Disclaimer / Avertissement

This document and the information within do not create any contractual or legal binding obligation and Bpifrance reserves the right at any time and without further notice to modify its content and its form. This document and the information within it are provided for convenience and information purpose only and is in no way nor an advice, nor a recommendation, nor an offer to provide an investment service or of completion of any other operation and shall in no way be interpreted as a representation according to which an investment strategy or the completion of any other operation fits to any individual or entity. Before any decision is taken, any individual or entity is invited to seek advice from its own legal, taxation and financial advisers in order to make sure that the operation foreseen fits with its personal situation and its own aims and to make its own opinion regarding its own risk and financial analysis. This document and the information within are provided "as is" and Bpifrance disclaims all legal and other warranties, express, implied or usage of trade, including without limitation as to the accuracy, utility, completeness, fitness, of this document and the information within, nor as to the use that is made of them or the results to be obtained from decision that could be made by the individuals and entity having knowledge of them even if Bpifrance has been informed or was aware of their aim. This document and the information within are not meant to be circulated or used by any individual or entity in a country or jurisdiction where such circulation or use would be contrary to legal or regulatory obligations, or which might force Bpifrance to comply with any procedure or registration in such country or jurisdiction. The English version of this article is provided for convenience only and the French version shall prevail.

Ce document et les informations qui y figurent n'ont aucune valeur contractuelle ou juridique et Bpifrance se réserve le droit d'en modifier le contenu et la forme à tout moment et sans préavis. Ce document et les informations qu'il contient ont un but strictement informatif et ne constituent ni un conseil, ni une recommandation, ni une offre de fourniture d'un service d'investissement ou de réalisation de toute autre opération et ne doivent, en aucun cas, être interprétés comme une affirmation selon laquelle une stratégie d'investissement ou toute autre opération est adaptée à toute personne ou entité. Préalablement à toute décision chaque personne ou entité est invitée à consulter notamment ses propres conseils juridiques, fiscaux ou financiers afin de s'assurer de l'adéquation de l'opération envisagée avec sa situation particulière et ses propres objectifs et de former sa propre opinion au regard de sa propre analyse de risque et financière. Bpifrance ne garantit en aucun cas que ce document et les informations y figurant sont notamment exacts, utiles, complets, ou adaptés et ne fournit aucune garantie légale ou sur tout autre fondement, y compris expresse, implicite ou d'usage, ni concernant l'utilisation qui en est faite ou les résultats des décisions qui pourraient être prises par les personnes ou entités en ayant eu connaissance y compris si Bpifrance a été informée de leur objectif. Ce document et les informations y figurant ne visent pas à être distribués ou utilisés par toute personne ou entité dans un pays ou une juridiction où cette distribution ou utilisation serait contraire aux dispositions légales ou réglementaires, ou qui imposerait à Bpifrance de se conformer à des démarches quelconques ou obligations d'enregistrement dans ces pays ou juridictions. La version anglaise de cette clause est fournie à titre indicatif et la version française prévaut.